

L'eau, n'est-elle pas un bien commun ?

Ciné-débat

Joost Wellens, Samuel Bonvoisin, Pierre Ozer

Film documentaire « De l'eau jaillit le feu », Fabien Mazzocco, 2023.

De l'eau jaillit le feu, réalisé par Fabien Mazzocco (2023), est un film documentaire qui explore la résistance citoyenne face aux « mégabassines » dans le Marais poitevin. Il décrit comment ce territoire, paisible et riche en biodiversité, devient le théâtre d'une véritable "guerre de l'eau" entre les défenseurs de la nature et le modèle agricole intensif. À travers les témoignages d'habitants, naturalistes et figures locales comme Julien Le Guet du collectif « Bassines Non Merci », le film révèle l'effondrement de la biodiversité, l'assèchement des zones humides et la montée de la colère citoyenne.

Avec une esthétique mêlant émerveillement devant le marais et moments de protestation, le documentaire reflète la tension entre un monde intensif productiviste et la volonté de préserver un bien commun vital. Le film questionne ainsi notre manière de gérer l'eau, l'agriculture et la démocratie environnementale.

En somme, De l'eau jaillit le feu est un portrait engagé et sensible d'un conflit écologique, un appel à repenser la relation à l'eau et à l'agriculture, à partir d'un territoire menacé mais déterminé à résister.

[Bande-annonce du film « De l'eau jaillit le feu »](#)

Le débat :

L'eau, n'est-elle pas un bien commun ?

À la suite du film De l'eau jaillit le feu, le débat intitulé « L'eau, n'est-elle pas un bien commun ? » s'inscrit dans une perspective critique et transversale, croisant les enjeux écologiques, sociaux, économiques et démocratiques liés à la gestion de l'eau. Il s'agit, en premier lieu, de clarifier la notion de bien commun, qui se distingue à la fois des logiques de propriété privée et de gestion étatique centralisée. L'eau, en tant qu'élément vital et non substituable, devrait être envisagée comme un bien commun universel, c'est-à-dire relevant d'une gouvernance partagée, fondée sur les principes d'accessibilité, de soutenabilité et de solidarité intergénérationnelle.

Ce cadre conceptuel invite à interroger la marchandisation croissante des ressources hydriques, illustrée dans le film par les dispositifs de stockage privatif que constituent les « mégabassines ». Ces infrastructures révèlent une captation de l'eau par certains acteurs économiques – en particulier l'agriculture intensive – au détriment d'un usage équitable et durable. Le débat s'attachera à mettre en lumière les inégalités d'accès à l'eau, tant au niveau territorial que social, en soulignant que les crises hydriques touchent de manière disproportionnée les populations précarisées et les écosystèmes fragiles.

Dans cette perspective, la question de la gouvernance démocratique de l'eau apparaît centrale. Le film met en évidence la richesse des savoirs citoyens issus de l'expérience directe du territoire, ainsi que la légitimité des mobilisations locales. Il convient donc d'ouvrir une réflexion sur les formes institutionnelles permettant la co-construction des politiques de l'eau, en associant les usagers, les élus locaux, les scientifiques, les associations et les représentants des secteurs professionnels. Cette approche, relevant d'une véritable démocratie environnementale, implique une transformation des modes de décision traditionnels et une reconnaissance des conflits d'usage comme révélateurs de choix politiques fondamentaux. En outre, dans un contexte de dérèglement climatique où se multiplient les phénomènes de sécheresse, de pénurie et de dégradation des milieux aquatiques, le débat ne pourra pas éluder les enjeux liés à la résilience écologique. Préserver la ressource hydrique, c'est aussi protéger les écosystèmes qui la rendent disponible et régulée. Dès lors, la gestion de l'eau ne peut se limiter à des logiques techniques ou quantitatives, mais doit s'articuler à une réorientation profonde des pratiques agricoles, industrielles et urbaines, en faveur d'une sobriété partagée et d'un aménagement du territoire plus respectueux des dynamiques naturelles. Enfin, il sera pertinent de rappeler que l'eau possède une dimension symbolique et politique forte : source de vie, elle est aussi un vecteur de mémoire, d'identité territoriale et de luttes collectives. Le débat gagnera à reconnaître que défendre l'eau comme bien commun, c'est affirmer une vision du monde fondée sur la justice sociale, la solidarité, la responsabilité écologique et la démocratie. En cela, l'eau n'est pas seulement un objet de gestion, mais un levier de transformation sociale, un enjeu fondamental de notre rapport au vivant et à l'avenir collectif.

Joost Wellens, Chargé de cours et spécialiste en gestion intégrée et participative des ressources en eau (GIRE, ULiège)

Samuel Bonvoisin, Ingénieur agronome et co-fondateur pour une hydrologie régénérative (Auvergne-Rhône-Alpe)

Pierre Ozer, Chargé de cours et spécialiste des risques environnementaux et climatiques (ULiège) (organisateur et animateur)

**1^{ER} FORUM
INTERDISCIPLINAIRE
SUR LA GESTION
DES RISQUES**
UNE CULTURE DU RISQUE
« PAR ET POUR » TOU.TE.S

**2 ► 5 DÉCEMBRE 2024
À ARLON**

JUSTICE
SOCIALE

INONDATION
SÈCHERESSE

L'EAU, UN BIEN
COMMUN

DÉSŒBÉISSANCE
CIVILE

**4 SOIRÉES
OUVERTES
AU DÉBAT
CITOYEN**

DOCUMENTAIRES
THÉÂTRE
EXPOSITION



« De l'eau jaillit le feu »

Judi 5 décembre 2024

► 19h30

► Henallux Callemeyn

Documentaire français
(2023) réalisé par :
Fabien Mazzocco

Co-organisé avec



Alors que s'accélère la crise climatique, comment mieux protéger nos territoires et notamment notre ressource en eau, bien commun précieux et liant social par excellence. Comment la démocratie peut être bousculée quand il s'agit de choisir les priorités de son utilisation ? L'histoire du Marais Poitevin, de ses méga bassines et de ses habitants.

Thème du débat :

L'eau, n'est-elle pas un bien commun ?

Invités :

- Joost Wellens, Ingénieur agronome, GIRE, ULiège
- Samuel Bonvoisin, Co-fondateur pour une hydrologie régénérative
- Fabien Mazzocco, Réalisateur du documentaire (sous réserve)
- Pierre Ozer, Spécialiste des risques environnementaux et climatiques, ULiège (modérateur)